



**Bassin de**  
**Pompey**  
Communauté de communes

PROJET DE TERRITOIRE

# DIAGNOSTIC

HOSPITALIER · INTELLIGENT · NATURE





Le Bassin de Pompey a relevé les défis de sa reconversion territoriale suite à la fin de la grande époque industrielle, autour de la mono industrie sidérurgique, qui avait jusqu'alors littéralement façonné le cadre de vie, le tissu économique, les relations humaines et plus largement marqué les mentalités.

Le choix d'effacer les stigmates sidérurgiques du paysage a été un marqueur très fort pour donner une nouvelle identité au Bassin de Pompey tournée sur "l'après". Depuis trois décennies, les élus et les acteurs du territoire ont œuvré avec beaucoup de conviction pour cette reconversion.

La description du territoire d'aujourd'hui constitue un véritable portrait, comme une photo d'identité, du "maintenant". Cette première partie a permis de comprendre en quoi le Bassin de Pompey est un territoire en pleine maturité à l'aune de nouveaux défis.

Cet état des lieux a largement nourri les réflexions du projet de territoire. Sur la base des ressources, du potentiel et des enjeux posés, les élus ont souhaité réfléchir aux nécessaires orientations de demain au regard des réalités de notre société en pleine mutation : sociétale, économique, environnementale et numérique.

En s'appuyant sur une constante de l'identité territoriale, à savoir son ADN à l'innovation, une nouvelle démarche dans la construction de ce projet de territoire a été proposée et partagée par les acteurs du Bassin de Pompey. En effet, les élus ont souhaité placer "l'humain" au cœur de la démarche.

Ainsi, deux années ont été nécessaires pour coconstruire les perspectives de demain. Sur la base d'une démarche de design thinking, les forces vives territoriales se sont retrouvées en situation dans des ateliers participatifs et, par des démarches itératives, elles ont pu s'approprier et partager cet état des lieux largement décrit dans le portrait de territoire.

Outre les nombreux et fructueux ateliers portant sur le partage de la situation, les temps d'échange ont permis aussi de mûrir l'intérêt de ce nouveau projet de territoire.

Cette deuxième partie présente la méthodologie mise en œuvre pour donner corps à ce travail de maturation.

Ainsi, il est tout d'abord proposé d'expliquer pourquoi ce projet de territoire est nécessaire aujourd'hui et comment la démarche de design thinking a été mise en œuvre. Puis, il s'agit de présenter les défis identifiés et les problématiques partagées.

Ces éléments développés permettent de mieux comprendre dans quel état d'esprit se trouvent les acteurs territoriaux et le cheminement des réflexions pour aboutir à un projet commun.

## POURQUOI UN PROJET DE TERRITOIRE ? ... 4

DE QUOI PARLE-T-ON ? ..... 4

UN NOUVEAU PROJET DE TERRITOIRE  
EN ACCORD AVEC SON TEMPS ..... 5

## COMMENT CONSTRUIRE UN PROJET DE TERRITOIRE ? ..... 8

LA COMMANDE DES ÉLUS ET LA GOUVERNANCE DÉDIÉE ..... 8

LES GRANDES ÉTAPES ..... 10

## L'ANALYSE DES DÉFIS POUR POSER LES PROBLÈMES À TRAITER ..... 11

## LES CINQ GRANDES PROBLÉMATIQUES ..... 12

5 PROBLÉMATIQUES SONT APPARUES ..... 12

# POURQUOI UN PROJET DE TERRITOIRE ?

## DE QUOI PARLE-T-ON ?

### Un projet commun au service d'un collectif territorial

À la différence d'une commune, l'exécutif d'une intercommunalité regroupe des personnes issues de différentes communes mais aussi d'un système de fléchage de liste. En d'autres termes, les citoyens, par leur vote, donnent mandat à une liste majoritaire dans leur commune pour mettre en œuvre son projet.

À la communauté de communes, il n'y a pas de mandat donné directement par le citoyen pour un projet discuté en amont.

Il est donc essentiel d'échanger et d'arrêter en commun un projet du territoire intercommunal.

### Dans un contexte économique contraint, des priorités à définir

Dans un contexte d'économie générale et de maîtrise accrue des deniers publics, l'heure des choix implique une définition encore plus prononcée des priorités.

### La clarté d'action

En période chahutée (Mouvement des gilets jaunes, pandémie mondiale...), il est important de donner des repères aux citoyens sur le "qui fait quoi" au niveau du bloc local (commune/intercommunalité). Trop souvent l'impression du "millefeuille territorial" constitue un irritant pour les habitants-usagers des services publics.

La lisibilité des actions du bloc local et de l'intercommunalité est donc essentielle pour la transparence du bon usage aussi des impôts locaux.

### Des réponses cohérentes dans l'offre de services publics du bloc local

La clarté des compétences du bloc local doit aussi s'accompagner d'une cohérence de réponses et des interventions entre communes et intercommunalité. Le projet de territoire permet ainsi de coordonner ces actions sur la base d'un projet commun en garantissant a minima l'efficacité de l'action publique locale.

### La fabrique solidaire du territoire

Nombre d'acteurs locaux et institutionnels "font" le territoire. L'ADN d'un bassin de vie est très largement issu de l'histoire de l'organisation de ses protagonistes. Chaque territoire a ses spécificités et l'enjeu réside dans l'articulation des différents intervenants-artisans du territoire pour l'adapter aux mutations à l'œuvre.

Il s'agit de s'accorder sur les dynamiques endogènes du territoire au regard du contexte et des orientations voulues pour définir le projet commun : que veut-on faire ensemble ?

### Où en est-on au Bassin de Pompey ?

En 2010, la communauté de communes décidait de se lancer dans l'élaboration de son premier projet de territoire pour écrire le récit du Bassin de Pompey. Ce projet de territoire permettait de répondre aux grandes mutations de la fin du XX<sup>e</sup> siècle et, en particulier la désindustrialisation majeure du bassin de vie. Ce premier projet de territoire a mis en perspective des grandes orientations stratégiques à l'horizon 2030.

Dix-huit mois de travail collaboratif avec les élus municipaux ont permis d'aboutir la démarche en 2012 et d'approuver un plan d'action.

En 2025, le Bassin de Pompey a 30 ans. Cet âge de la maturité venu doit permettre de revisiter ce projet de territoire existant par le travail introspectif et proposer une vision collective des ambitions partagées à l'aune des grandes évolutions de la société. Revisiter et partager les choix et la manière de proposer des services publics sont d'autant plus importants aujourd'hui que notre quotidien est fortement impacté par des évolutions profondes de notre monde.

Il s'agit d'inscrire le nouveau projet de territoire dans son temps pour répondre aux attentes des concitoyens.

## UN NOUVEAU PROJET DE TERRITOIRE EN ACCORD AVEC SON TEMPS

Notre monde est en train de muter d'une société industrielle/post-industrielle pour basculer dans des sociétés plus numériques et écologiques.

Aujourd'hui, nous nous heurtons à d'autres réalités et nous glissons vers un changement de modèle. Nous avons oublié que notre modèle a des limites et que le postulat d'une croissance perpétuelle et exponentielle n'est plus soutenable. Pour un territoire et ses élus, l'enjeu réside dans la capacité à accompagner ce vaste mouvement et de pouvoir garder le cap dans un océan d'incertitudes.

### L'entrée dans l'anthropocène : inverser l'ordre des priorités

De par son histoire, le Bassin de Pompey est un territoire résilient qui est de nouveau appelé à s'adapter devant les bouleversements environnementaux dont les impacts socio-économiques sont désormais bien visibles dans toutes les régions.

Face à des enjeux environnementaux d'une gravité inédite (sécheresse, inondation majeure, appauvrissement des sols...), le mot adaptation prend un sens très fort. Chacun a un rôle à jouer et, en premier lieu, les territoires. Plus globalement, nous nous rendons bien compte que les émissions des gaz à effet de serre d'hier et d'aujourd'hui font le climat de demain. Le concept du "jour de dépassement" en 2024 s'inscrit dans nos calendriers en date du 1er août. À cette date théorique, nous avons consommé plus de ressources que la planète ne peut en régénérer. Le modèle actuel de construction de politique publique classique et, ensuite la mesure de leur impact environnemental, ne peut perdurer.

Penser les nouvelles réponses au monde qui vient demande un changement de représentation, de valeurs, de modèles et de pilotage.

L'heure de l'anthropocène est arrivée. Il s'agit de reconsidérer en profondeur nos rapports à la Terre car les activités humaines ont un impact significatif et global sur le système planétaire. Ces basculements en cours demandent aussi des mutations notables rapports des sociétés humaines à leurs environnements. Nous avons tous et toutes un rôle à jouer dans notre quotidien. Chaque territoire a donc le devoir d'intégrer cette profonde évolution de l'anthropocène et entrer en résilience en proposant les adaptations et transformations fondamentales.

## Des ruptures sociales et territoriales : vers des nouvelles coopérations

### Le Bassin de Pompey, garant de la solidarité territoriale

La société française est façonnée sur le modèle républicain et, en particulier, elle s'est longtemps appuyée sur l'espoir apporté par "l'ascenseur social" qui entraînait chacun dans un mouvement ascendant. Nombre d'analyses, d'études montrent le creusement des inégalités sociales. Le déterminisme culturel, économique des parents joue de plus en plus dans la trajectoire sociale des individus.

L'archipélisation de la société dessine des territoires français moins attractifs que d'autres avec des populations plus captives. La théorie du ruissellement connaît aujourd'hui ses limites.

Face aux fractures sociales à l'œuvre qui se traduisent et se déclinent aussi par des fractures territoriales, l'enjeu pour le Bassin de Pompey réside bien dans la prise en compte de ces mouvements sociaux et territoriaux de fond.

Aussi, l'offre de services publics doit permettre de garantir une certaine solidarité, en particulier envers l'accompagnement des jeunes et des seniors, dans un territoire à la pyramide des âges vieillissante.

### Vers de nouvelles façons d'habiter

Corrélativement à ces tendances de fond, le Bassin de Pompey est aussi impacté par son positionnement périurbain confronté depuis peu à la remise en question du rêve pavillonnaire pour éviter tout étalement urbain. En effet, depuis la fin des années soixante-dix l'accession à la propriété a été encouragée par une politique nationale du logement privilégiant le pavillon individuel.

La promotion massive des lotissements avec l'étalement urbain connaît aujourd'hui un coup d'arrêt massif dans les textes avec le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) et sera bientôt visible dans nos paysages. Le rêve pavillonnaire des habitants demeure alors que les ressources nous enjoignent à changer de modèle de développement urbain. En la matière, le rôle des élus locaux est redoutable : l'expression de la demande de "maison individuelle" frappe de plein fouet une nécessité faite à contraindre et réduire le rêve pavillonnaire, tel que vécu jusqu'à aujourd'hui. Les décideurs locaux doivent soutenir ce changement de paradigme nécessaire en proposant une nouvelle façon d'habiter.

Aujourd'hui l'enjeu est de questionner fondamentalement les besoins et les programmes d'habitat, d'intensifier intelligemment l'usage du bâti existant, de lutter contre l'obsolescence des lieux multipliant les fonctions, en privilégiant la réhabilitation, en faisant évoluer nos référentiels culturels. Une profonde mutation de notre rapport à la ville et à son cadre de vie est à réinterroger pour "reconstruire la ville sur la ville". D'autant que le Bassin de Pompey, démunie de ville centre, est amené à se réinterroger sur son armature urbaine et son cadre de vie. Il s'agit aussi d'arrimer ce territoire périurbain en connexion aux autres pôles urbains, bien au-delà du Bassin de Pompey, pour répondre aux temps de vie différents des habitants et usagers.

C'est pourquoi, dans ce contexte de fragmentation sociale tendancielle devant tenir compte aussi de la spécificité péri-urbaine, il est essentiel d'intégrer ces éléments dans ce changement de paradigme pour proposer de nouveaux modèles de développement.

### La coopération interterritoriale

Au-delà du Bassin de Pompey, il est évident que ces mouvements sociaux de fond ne peuvent être "traités" seulement au niveau de l'intercommunalité. Il y a un véritable besoin de convergence des politiques publiques menées à une échelle plus importante qui s'inscrit au-delà du périmètre de la communauté de communes. La coopération entre territoires est aussi élémentaire pour gagner en réponses cohérentes et pertinentes en matière de services publics adaptés.

Enfin, dans l'analyse de l'évolution du contexte dans lequel vient s'inscrire ce nouveau projet de territoire, qui marque une évolution notable au regard du premier projet de territoire, il est une nouvelle question majeure qui apparaît : la relation élus – concitoyens dans la manière de construire les services publics.

## La crise démocratique généralisée : les élus de proximité engagés vers un nouveau dialogue territorial

La dégradation des relations entre les Français et leurs représentants démocratiques est assez avérée. Le désenchantement général, avec ce sentiment de ne pas être entendus voire ignorés, éloigne les concitoyens de la "chose publique". Les niveaux d'abstention records questionnent le principe même de la gouvernance "verticale".

La manière de construire des politiques publiques doit être réinterrogée à l'aune de cette réalité.

Alors même que le bloc local, l'échelon de proximité, constitue le dernier rempart de la République au contact quotidien défendant ses valeurs, le "besoin d' élu" a profondément changé ces dernières décennies en lien avec la transformation de nos modes de vie et des formes de mobilisation collectives.

En effet, que signifie être élu du quotidien quand nos temps de vie sont multiples et dépassent largement le périmètre de la commune et de l'intercommunalité ?

La montée en puissance de notre société de flux montre les interdépendances entre territoires. Jusqu'à présent l'intercommunalité, qui a été construite sous relatives contraintes avec des transferts progressifs des compétences des communes à l'échelon communautaire, constitue une certaine recomposition administrative. Or dans ce contexte d'explosion de la société de flux corrélée à la nécessaire maîtrise des dépenses publiques tout en gardant des réponses locales de proximité, le projet communautaire devient primordial. Les réponses en service public doivent garantir la fluidité des trajectoires quotidiennes des citoyens-habitants-usagers des territoires à interconnecter. Et paradoxalement, malgré la mobilité accrue des concitoyens et la fragmentation des temps de vie, il y a une véritable demande d'ancrage au "terroir" : le bloc local est dépositaire de ce symbole au local.

Le projet de territoire permet de répondre à ces attentes en proposant un cap pour rassembler et transcender les intérêts particuliers.

Cependant, dans sa mise en œuvre, les élus locaux ne peuvent interagir seuls et cela demande un échange nourri avec des interlocuteurs locaux représentants différents intérêts. Or, les élus locaux sont de plus en plus confrontés à l'effritement des corps intermédiaires, qui jusqu'à présent étaient un marqueur d'organisation de l'action collective des territoires. De plus, le développement du numérique, avec ses nouvelles façons de communiquer, tels que les réseaux sociaux, renforce et constitue un vaste écho à l'individualisme alimentant le consumérisme des services publics. Globalement dans ce nouveau contexte de défiance généralisée, la manière de vivre la démocratie locale doit s'orienter vers un dialogue territorial revisité. Le nouveau projet de territoire se doit d'entrer en résonance avec les bruits de fonds sociétaux et les profondes mutations territoriales à l'œuvre.

Les élus du Bassin de Pompey ont le devoir d'agir en proposant de changer la manière de "faire territoire".

# COMMENT CONSTRUIRE UN PROJET DE TERRITOIRE ?

Dans un contexte de profondes mutations de la société et d'incertitudes majeures, notamment liées à la pandémie mondiale, les élus locaux de 2020 se sont retrouvés confrontés à ce qui a été communément appelé au "monde de demain".

Entre espoirs, rêves et réalités, l'enjeu des nouvelles mandatures du "monde de demain" est bien celui de réenchanter le quotidien des concitoyens et de leur apporter des services publics efficaces et adaptés à leurs besoins. Aussi, les discussions autour du "comment" se sont très vite inscrites à l'ordre du jour de l'agenda communautaire avec la nécessité de se donner aussi le temps de la maturation propre au projet.

## LA COMMANDE DES ÉLUS ET LA GOUVERNANCE DÉDIÉE

En mars 2021, le Comité stratégique du Bassin de Pompey, réuni en séminaire, a clairement exprimé son souhait d'engager un nouveau projet de territoire en tenant compte de ce contexte majeur de transformation.

Le nouveau projet de territoire doit :

- Amplifier les ambitions du Bassin de Pompey, élargir les enjeux au-delà de ses compétences pour améliorer la qualité et le cadre de vie en termes d'environnement urbain et d'offre de services pour répondre aux besoins en proximité de la population. Il s'agit également de bien identifier les projets futurs d'avenir ;
- S'appuyer sur nos forces et lutter contre nos faiblesses : améliorer notre marge, développer notre attractivité vis-à-vis des jeunes.

... "Nous sommes là pour préparer l'avenir"

"Faire connaître notre utilité et notre âme pour nous appuyer sur nos forces" ...

"Souvent avant-gardiste, on reste le challenger innovant du secteur" ...

"Nous sommes forts et soudés" ...

Le collectif exécutif a aussi donné une large place à une nouvelle manière de construire ce projet de territoire basé sur l'écoute, l'échange et la coopération.

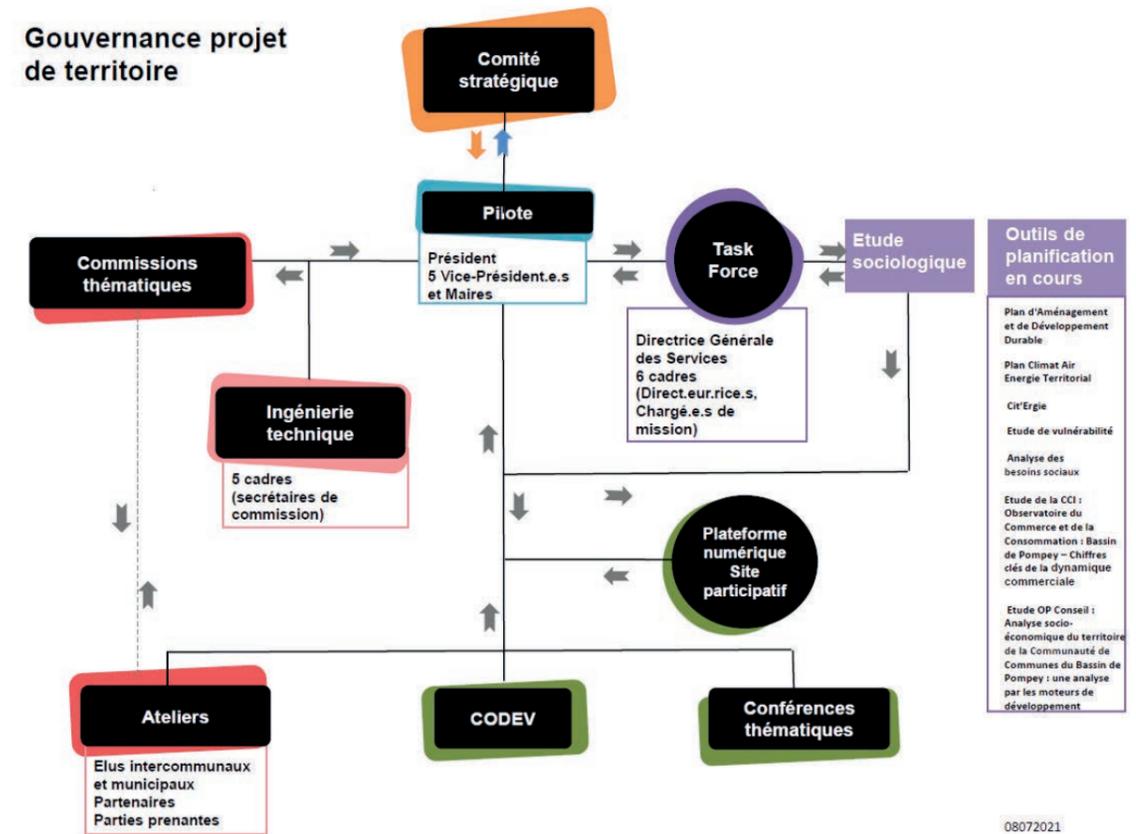
"Une Co participation large pour une émulsion d'idées"

"Co construire avec les conseillers municipaux"

"Une meilleure connaissance d'une commune à l'autre"

Rapidement, une gouvernance dédiée au projet de territoire est mobilisée afin d'accompagner les élus, les parties-prenantes à la maturation nécessaire pour dégager cette vision d'avenir du territoire

## Gouvernance projet de territoire



## UNE DÉMARCHE INNOVANTE CONSTRuite EN MODE COLLABORATIF POUR RÉPONDRE AUX NÉCESSITÉS DE TRANSITIONS

La commande politique à l'origine de la construction de ce nouveau projet de territoire portait sur :

- la réflexion et les mises en œuvre nécessaires pour faire transition;
- et la manière de piloter et de cheminer dans la production de ces nouveaux caps.

Cette demande politique s'est inscrite sur la base du périmètre territorial confirmé de la communauté de communes.

Aussi, face aux grandes mutations actuelles et forts de leur histoire de reconversion, les élus du Bassin de Pompey sont engagés pour adapter le territoire aux grands enjeux des transitions : environnementales, sociétales, économiques et technologiques. De plus, la commande de l'exécutif de la collectivité pour construire ce nouveau projet de territoire a exprimé son souhait d'intégrer ses transitions au cœur des débats à mener de manière concertée. Les parcours de vie des habitants-usagers se sont retrouvés dans les préoccupations premières du diagnostic des services proposés mais aussi dans les orientations à retenir pour ce nouveau projet de territoire. Aussi, un processus itératif a permis de cheminer collectivement : les équipes projets se sont inscrites et ont associé les parties prenantes dans une démarche d'intelligence collective. Il est entendu que les parties prenantes représentent tous les acteurs intéressés à "faire territoire".

La focale a été placée sur l'humain : les habitants et les usagers des services publics du territoire.

Des temps d'échange créatifs et réflexifs ont permis de penser les perspectives à donner pour les transformations à engager de l'action publique de demain du Bassin de Pompey. Dans ces échanges, la focale des transitions environnementales, sociétales, économiques et technologiques a été en permanence retenue.

Inspiré des méthodes du design, nous avons construit en mode "prêt à porter" le projet de territoire.

Notre méthode de travail s'est en particulier appuyée sur différentes étapes pour permettre cette maturation.

- L'immersion : le séminaire du Territoire "vécu" avec des jeux (7 familles, Parcours de Vie, Vis ma Vie).
- Les ateliers co-créatifs : ateliers de réflexion, inter commissions.
- Des synthèses créatives et des échanges : le Séminaire de restitution aux parties prenantes.
- Des micro-expérimentations déjà engagées (plan vélo), des grands témoignages et des échanges inspirants : Jo Spiegel, la journée d'Inspiration France Ville Durable.

Globalement à chaque temps fort, une trentaine au total, une soixantaine de personnes s'est mobilisée, représentant les parties prenantes du territoire.

## LES GRANDES ÉTAPES



## L'ANALYSE DES DÉFIS POUR POSER LES PROBLÈMES À TRAITER

Les nombreux échanges dans les différents ateliers et instances dédiés ont été riches en enseignements et si nous devons synthétiser les grands enjeux nous pouvons retenir et flécher les nouveaux défis suivants :

- **des engagements durables** : écomobilité, une consommation d'énergie plus propre, une urbanisation maîtrisée, une gestion optimisée de l'eau ;
- **un territoire qui compte** : le cap sur l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle, la valorisation des commerces de proximité, le maintien de l'attractivité économique, le cheminement vers une économie circulaire ;
- **l'innovation au service du lien** : l'accès au numérique pour tous, le développement de la smart city, une image de marque à maintenir, l'innovation au service du progrès social ;
- **la force de nos différences** : un territoire toujours plus inclusif, plus de lien entre les générations, le soin et le bien-être comme priorité, une réponse à tous les besoins des usagers.

En annexe de ce projet de territoire est retrouvé le livret d'avril 2022 présentant de manière plus détaillée le contenu des échanges collaboratifs autour de ces nombreux enjeux et défis.

L'idée partagée dans ce collectif de débat et, qui a motivé les parties prenantes mobilisées, est d'affirmer le souhait suivant : "Prenons en main notre destin dans un monde en transition". Poser ces défis, débattre autour des enjeux en réinterrogeant nos pratiques territoriales en termes de production de services publics a été fructueux. L'ensemble de ces "matériaux d'idées" a ensuite été mobilisé et traduit dans un outil d'analyse stratégique, appelé SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats), traduit de l'anglais qui permet d'identifier nos forces, nos faiblesses, nos opportunités et nos menaces.

Si nous regardons le territoire du Bassin de Pompey et que nous nous interrogeons sur les opportunités et les menaces externes, les points suivants ressortent de manière récurrente des échanges :

- **les opportunités** : la proximité avec la métropole, les aspirations à vivre à la ville à la campagne, l'évolution des mentalités et la prise de conscience des nécessaires transitions à engager, les soutiens financiers possibles, l'espace de transit (A31, réseau ferré, réseau fluvial...), les nombreuses entreprises attirées par le Bassin ;
- **les menaces** : le risque de ne plus faire une entité territoriale, l'individualisme, le poids des normes, les impacts financiers des transitions à engager, les fakes news, les "combats politiques" et leurs impacts au local, l'appauvrissement des ressources naturelles notamment de l'eau.

En parallèle, l'exercice d'analyse stratégique sur nos forces et faiblesses, présenté lors des ateliers et temps d'échange, identifie de manière plus saillante et parfois paradoxale les points suivants :

- **les forces** : un territoire à taille humaine et innovant, la capacité d'anticipation, le dynamisme des équipes élus et des services mobilisés dans un collectif, la reconversion réussie, la situation géographique et la taille du territoire, les équipements et les services publics, les liens avec les entreprises, le patrimoine naturel, la bonne image interne et externe ;
- **les faiblesses** : l'identité "incertaine", sortir d'une culture ancrée sur le passé industriel, le vieillissement, l'individualisme, les lourdeurs administratives, l'image des communes peu attractives, la communication aux habitants.

Sur la base de ce SWOT, le processus de réflexion s'est poursuivi en se demandant : en quoi les opportunités permettent de minimiser les menaces ? Et en quoi les forces permettent de maîtriser les faiblesses ? La manière de croiser les quatre essentiels de cette vision mise en perspective amène à dégager des lignes stratégiques et à identifier les grands problèmes à poser pour les traiter.

Ainsi, cinq grandes problématiques ont fait jour.

# LES CINQ GRANDES PROBLÉMATIQUES

Sur la base de l'analyse des défis, avec notamment la mobilisation et la valorisation de l'outil stratégique SWOT, l'énoncé des problématiques aide à confirmer ce qui fonctionne dans notre manière de construire et de proposer des services publics adaptés mais surtout d'aller au-delà en proposant des corrections et des nouvelles orientations.

## 1. Comment offrir une alternative au modèle traditionnel d'aménagement du territoire ?

### Quelle gouvernance territoriale et interterritoriale, porteuse d'un nouvel avenir ?

Depuis plus d'un demi-siècle, l'aménagement du territoire en France s'inscrit dans une planification des espaces relativement zonés et devant être complémentaires. Or, la croissance économique et la mondialisation ont été des moteurs actifs de nos transformations territoriales à l'œuvre. Malgré nos outils et documents régissant cette organisation territoriale (SCOT, PLU ...) des écarts se creusent entre territoires.

De plus, le métropolisation modifie notre organisation spatiale et les flux au niveau des bassins de vie.

Depuis les années soixante-dix, les dynamiques territoriales à l'œuvre sur le Bassin ont ainsi engendré l'étalement urbain, l'augmentation des mobilités et des nuisances, la gentrification des espaces habités.

Aujourd'hui, les frontières du vécu quotidien peuvent être à géométrie variable pour les usagers. Un habitant a des territoires de vie dans le Bassin mais aussi à l'extérieur.

À contrario, certaines populations restent captives de leurs espaces plus subis que vécus par choix et engendrent notamment de la précarité.

Les lieux d'échanges et de vision partagée entre territoires – qu'ils soient entre communes et intercommunalité ou en inter territorialité – doivent permettre de répondre à ces nouveaux défis par la construction de partenariats dans les réponses en matière de service public.

## 2. Quelle identité territoriale singularise le Bassin de Pompey pouvant s'inscrire en complémentarité au fonctionnement naturel dans son bassin de vie ?

Les constructions inter territoriales doivent s'appuyer sur les particularités de chacun pour être au service de tous. Le Bassin de Pompey, étant donné son positionnement géographique, constitue un lieu de transit connecté à ses espaces naturels.

Ainsi, au premier regard, le territoire offre un visage contraint par ses "frontières" que constituent l'A31, la voie SNCF et les cours d'eau (Moselle et Meurthe-et-Moselle) mais en même temps très nature.

En effet, ces "barrières" viennent s'agrafer au grand paysage ouvert sur les coteaux. Le plateau accueillant Saizerais et Marbache, porte d'entrée au Parc Naturel Régional de Lorraine, les vallées de la Mauchère, de l'Amezule, et de la Moselle vers Liverdun offrent des cadres de vie verdoyants.

L'écrin de verdure dans lequel elles s'inscrivent en constitue paradoxalement un lieu d'emblée hospitalier et connecté.

## 3. En quoi les valeurs fondatrices de l'identité du Bassin de Pompey peuvent-elles s'adapter à l'aire de l'anthropocène ?

Historiquement territoire d'accueil de la main d'œuvre travaillant dans la sidérurgie et pour ses sous-traitants, le Bassin a dû ces 30 dernières années s'adapter aux mutations à l'œuvre. Les récentes évolutions climatiques et ses conséquences, le frein de la croissance économique et son impact sur la production de richesse démontrent une nouvelle évidence : les limites de nos ressources.

Le basculement que nous vivons aujourd'hui montre la nouvelle place de l'homme pouvant induire les changements pour endiguer les crises à l'œuvre.

Aussi, notre développement doit être conçu de manière plus sobre et plus adapté à nos moyens.

Le Bassin de Pompey de demain commence aujourd'hui par son adaptation en rendant le Territoire Intelligent.

## 4. Quels chemins pour un développement plus respectueux de l'humain et de l'environnement, plus juste et plus durable ?

À l'heure des nombreuses crises et instabilité représentative, il est évident qu'aujourd'hui une nouvelle grammaire démocratique doit progressivement faire jour.

Dans sa manière de construire localement ses politiques publiques, le Bassin de Pompey se doit de redonner de réimpulser un nouveau cap au regard des grandes mutations en cours.

Aujourd'hui, la difficulté majeure réside dans l'accompagnement de l'utilisateur pour qu'il devienne citoyen et construire ce "nous" collectif afin de sortir de l'individualisme – consumériste.

L'adhésion des forces vives et des acteurs publics et privés du territoire constitue la pierre angulaire des nouvelles relations à expérimenter dans cette nouvelle grammaire démocratique.

## 5. Comment garantir une offre de services attractive et inclusive aux usagers du territoire et aux potentiels nouveaux habitants ?

Face aux grandes mutations sociales à l'œuvre et pour répondre à notre préoccupation de mettre l'humain au cœur de nos actions, l'offre de service existante doit être réinterrogée et adaptée.

Sur cette base, il convient par ailleurs que nos services publics, qui sont déjà tournés vers ces nouveaux engagements nécessaires, répondent de manière la plus adaptée possible aux besoins en valorisant nos aménités territoriales.

Enfin, vivre ensemble au Bassin de Pompey d'aujourd'hui et de demain demande le renforcement de l'accès aux droits pour tous et au devoir d'innover.

**HOSPITALIER · INTELLIGENT · NATURE**



**1 TERRITOIRE / 13 COMMUNES**

BOUXIÈRES-AUX-DAMES · CHAMPIGNEULLES · CUSTINES · FAULX · FROUARD · LAY-SAINT-CHRISTOPHE  
LIVERDUN · MALLELOY · MARBACHE · MILLERY · MONTENOY · POMPEY · SAIZERAIS

**Bassin de Pompey** | 117 rue des 4 éléments · BP 60008 · 54340 Pompey | Tél. 03 83 49 81 81

[bassinpompey.fr](http://bassinpompey.fr)

